

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2013

| |
|--|
| <p>POL 4470-40 Introduction à l'économie politique des relations internationales</p> |
|--|

Chargé de cours : Sylvain Zini
Bureau : A-1570
Courriel : zini.sylvain@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi 13h00-16h00

« Mais l'homme ne se borne pas à voir ; il pense et veut connaître la signification des phénomènes dont *l'observation* lui a révélé l'existence. Pour cela il raisonne, compare les faits, les interroge, et, par les réponses qu'il en tire, les contrôle les uns par les autres. C'est ce genre de contrôle, au moyen du raisonnement et des faits, qui constitue, à proprement parler, *l'expérience* ; et c'est le seul procédé que nous ayons pour nous instruire sur la nature des choses qui sont en dehors de nous (...) »

« Dans le sens philosophique, l'observation *montre*, et l'expérience *instruit*. [...] Il y aura donc deux choses à considérer dans la méthode expérimentale : 1^e l'art d'obtenir des faits exacts au moyen d'une investigation rigoureuse ; 2^e l'art de les mettre en œuvre au moyen d'un raisonnement expérimental afin d'en faire ressortir la connaissance de la loi des phénomènes. » (Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*).

« Vous venez de formuler une hypothèse. En pareil cas, on court toujours le risque de déformer les faits pour les rendre conformes à la théorie, au lieu d'adapter la théorie aux faits. » (Arturo Perez-Reverte, *Le tableau du Maître flamand*, Paris, J. C. Lattès, p. 121).

Descriptif du cours

Introduction aux théories, concepts, instruments et méthodes d'analyse et de recherche en économie politique des relations internationales. L'objet du cours est de fournir les notions de base essentielles à l'étude des réseaux commerciaux, financiers et autres à l'échelle mondiale, des institutions économiques internationales, des relations d'interdépendance et de puissance au sein de l'économie mondiale, de même que des interrelations entre les politiques publiques et les marchés internationaux aux niveaux domestique et international.

Objectifs du cours

- Introduction aux débats entourant la définition du champ des relations économiques internationales.
 - Analyse des tendances et évolutions de l'économie mondiale et des relations économiques internationales de la période mercantiliste à nos jours.
 - Présentation des théories et méthodes d'analyse en économie politique des relations internationales.
 - Introduction à la recherche et à l'analyse en économie politique internationale.
-

Matériel Pédagogique

Un recueil est disponible à la coop de l'UQAM, son achat est obligatoire pour suivre ce cours (pavillon Judith Jasmin). Les lectures associées à chacun des cours sont vivement recommandées. Une sélection de lecture vous sera communiquée une semaine à l'avance.

Des notes de cours, bibliographies et documents pédagogiques complémentaires sont disponibles sur moodle

Plan du cours

Partie 1 : L'économie politique des relations internationales : Définitions et questions de méthode.

- 1.1 Définition de l'économie politique des relations internationales
- 1.2 Les grandes démarches théoriques
- 1.2 Le découpage historique : les trois temps
- 1.4 Les sources documentaires et statistiques

Partie 2 : La naissance des nations et le découpage du monde

- 2.1 La vision nouvelle de la richesse et de la politique économique
- 2.2 Les "mercantilismes" comme doctrine et comme politique
- 2.3 Le commerce pendant la période mercantiliste
- 2.4 La richesse et la puissance : les grands thèmes

C-1 Concepts

- La balance des paiements
- le bilan des investissements internationaux

Partie 3 : Économie internationale et libre-échange à l'époque classique

I. Les faits et les tendances

- 3.1 Les trois révolutions économiques : industrie - commerce - finance
- 3.2 L'Angleterre centre du monde
- 3.3 Libre-échange et protectionnisme
- 3.4 La monnaie et l'étalon-or

C-2 Concepts

- Les taux de change
- Les parités des pouvoirs d'achat (PPA)

II. Les cadres théoriques

- 4.1 L'école classique et l'harmonie des intérêts
 - La critique du système mercantile
 - La théorie de l'échange international : Smith et Ricardo
 - La théorie de la balance des paiements : Hume et Ricardo
 - La synthèse : Mill et Marshall
- 4.2 La critique de l'école classique
 - La critique des faits : Sismondi
 - La critique sociale : Marx
 - La critique nationale : List et Carey
 - La critique du développement : l'école historique allemande
- 4.3 Les nouveaux développements théoriques
 - La théorie du commerce international : Ohlin et Meade
 - La théorie de l'impérialisme : Hilferding et Rosa Luxembourg
 - Les approches institutionnalistes
 - La théorie de l'évolution économique : Schumpeter
 - La nouvelle économie internationale

III. Les ruptures

- 5.1 Les relations économiques internationales dans l'entre-deux-guerres
- 5.2 La crise des années trente : deux approches
 - La désintégration de l'économie mondiale : Röpke
 - La désintégration de l'économie domestique : Keynes

Partie 4. La reconstruction de l'économie mondiale et l'ordre multilatéral

I. La reconstruction du monde

- 6.1 Les États-Unis et la reconstruction de l'économie mondiale
- 6-2 Les institutions économiques internationales et l'encadrement des relations économiques internationales
- 6-4 La division cardinale du monde : les thèses de Prebisch

II. Mondialisation, intégration et interdépendance économiques

- 7-0 Les notions d'interdépendance et d'intégration
- 7.1 Le FMI et les marchés financiers internationaux
 - Le système monétaire international
 - Les marchés des changes
 - Les mouvements de capitaux
 - Les déséquilibres macro-économiques et les marchés financiers
- 7.2 L'OMC et le commerce mondial
 - Du GATT à l'OMC
 - Orientations géographiques et composition du commerce
 - Les négociations commerciales
- 7.3 Régionalisme et intégration régionale

C-3 Concepts

- Compétitivité et compétitivité des nations
- Commerce intrafirme

III. La coopération économique multilatérale : les débats théoriques

Partie 5. De l'économie internationale à l'économie globale

I. La firme transnationale, vecteur de la globalisation

- 9-0 La multinationalisation des firmes : la remise en question des théories
- 9-2 Les théories de la firme multinationale
- 9-3 Intégration « en profondeur » et intégration « en surface »

II. La globalisation

- 10-1 Débats autour d'un concept nouveau
- 10-2 Globalisation et développement
- 10-3 Globalisation et concurrence

Partie 6. Conclusion : fractures et mutations contemporaines

Évaluation

I. Recension d'ouvrage (20 points). : 7 février 2013, 9h30.

II. Travaux pratiques à domicile (40 points) : 28 mars 2013, 9h30

**III. Examen intra (20 points) : remise le 7 mars 2013 9h30
et examen final (20 points) : 18 avril 2013 9h30-12h30 (en classe)**

Notes : L'examen final a lieu en salle de cours, aucun ordinateur, téléphone et autre appareil électronique

Les travaux sont à remettre au début du cours.

Retards. Journée de remise du travail : - 10 % ; lendemain (vendredi) avant 5h00 : - 25 %

Aucun travail n'est accepté après 5 heures.

Détail des évaluations : voir le fichier concernant les évaluations disponible sur moodle

Conseils préalables à l'élaboration de vos travaux

Attention !!! Tous les conseils qui vous sont donnés au sein de la fiche technique (moodle) seront considérés comme acquis. Le non-respect des consignes sera dorénavant de votre responsabilité. Ce cours demande une grande rigueur méthodologique. Cela implique de faire un effort : des points vont être donnés pour la forme de vos travaux.

Vous devez vous procurer un guide méthodologique sur le site du département de science politique au Centre Paulo Freire pour 5 dollars (A-3645).

Avertissement final :

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant (e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Il est très rare que nous passions à côté de ce type de cas. Il en ressort de votre honnêteté intellectuelle. Citez vos sources ! De la même manière, le travail est toujours payant. Il m'est arrivé de corriger des travaux où 80 % d'une réponse était constituée d'une citation issue d'un site internet. Le « copier-coller » est assez peu apprécié. Apprenez à développer vos réponses tout en restant clair. La citation doit étayer votre argumentation et non pas la remplacer. Appropriiez vous les connaissances, mais ne volez pas les idées des autres.

Soyez méticuleux (et critique) dans le choix des sources Internet : on trouve de tout et souvent n'importe quoi sur le Web. Les sites d'institutions (FMI, OMC, BM, ministères...) et les sources universitaires (départements d'universités, groupes de recherche, revues spécialisées...) seront priorisées.

Il vous sera accordé le droit de reprendre votre travail dans le cas où vous ne serez pas satisfait de la note. Nous acceptons de corriger lorsque votre note est inférieure à la moyenne. Vous pouvez remonter votre résultat jusqu'à la moyenne de la classe.

Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.